

ABONNEMENT.

| | |
|----------------------|--------|
| Saumur : | |
| En an. | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 9 |
| Poste : | |
| En an. | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

| | |
|-----------------------------|-------|
| Annonces, la ligne. | 20 c. |
| Réclamés. | 30 |
| Faits divers. | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR

18 Février 1884.

Chronique générale.

Par trois salves d'applaudissements, la Chambre a accueilli samedi le scrutin sur l'amendement de M. Goblet qui renvoie au jury, tribunal d'opinion, les délits d'opinion par emblèmes, cris ou affiches, dont MM. Ferry, Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, avec une insistance toute particulière, avaient demandé le renvoi aux tribunaux composés des magistrats de la nouvelle couche.

Or, ce scrutin, par 268 voix contre 230 sur 498 votants, a adopté l'amendement Goblet, c'est-à-dire a mis en minorité de trente-huit voix le cabinet Ferry.

Cette question de juridiction était le clou de la loi imaginée par M. Waldeck-Rousseau et ses collègues pour détruire la loi de 1881 et rendre illusoire la Constitution.

La masse s'est bien abattue sur le clou, mais le clou est entré dans la poitrine du cabinet, et, s'il le digère, c'est qu'il a l'estomac parlementaire plus robuste encore qu'on ne le supposait.

Aux palinodies de M. Martin-Feuillée, M. Goblet a opposé une argumentation serrée, logique de tous points. Il a même été franc, ce qui arrive rarement à ses coreligionnaires, et a très-publiquement déclaré « que les régimes vraiment libéraux : la Restauration de 1819, la Monarchie de 1830, l'Assemblée nationale de 1871 n'auraient jamais songé à proposer pour la juridiction des délits d'opinion des distinctions arbitraires que celles que venait demander le cabinet Ferry. »

En fait, c'est toute la loi, du moins dans la portée que lui voulait le gouvernement qui est assommé par le scrutin Goblet.

On passera, il est vrai, à une seconde lecture, mais on se demande : seconde lecture

de quoi? car il n'y a plus de loi. M. Ferry l'a ainsi compris et son attitude après la proclamation du scrutin a été des plus amusantes.

Tandis que M. Waldeck-Rousseau, la face rouge, les veines du front tendues à se rompre, restait anéanti sur son banc, son voisin M. Ferry lui tournait le dos et, levant les bras au ciel, semblait expliquer à ses amis que c'était contre son gré que l'enfant terrible du gouvernement avait proposé sa loi, qu'il avait tout fait pour l'en empêcher, etc., conséquemment qu'il ne devait pas être rendu responsable de cette gaminerie.

Mais si M. Ferry peut compter sur la crédulité intéressée d'une fraction du Parlement, il n'espère vraisemblablement pas en imposer à l'opinion publique. On connaît son autoritarisme; on sait qu'aucun de ses collègues ne prend une initiative sans son autorisation. On l'a vu voter ostensiblement en faveur de la loi blackboulée et raccoler tous les ilotes qu'il pouvait rencontrer; c'est lui qui a détaché le garde des sceaux à la rescousse du ministre de l'intérieur. Ce n'est donc pas M. Waldeck-Rousseau seul qui est atteint, c'est M. Ferry, c'est tout le cabinet; c'est tout le cabinet qui a montré en quelle haine il tenait la liberté de la presse, quel dédain il avait pour la Constitution, quelle méprisante confiance il professait pour la soi-disant magistrature nommée par lui; c'est tout le cabinet qui est condamné par le vote des 268.

Nous verrons si ses joues sont assez blindées pour résister à cette avalanche de soufflets.

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante :

« La question de l'impôt sur la rente ayant été soulevée depuis quelques jours, nous sommes en mesure d'affirmer que le gouvernement combattra résolument toute proposition de ce genre. »

Cette note de l'Agence Havas, destinée à rassurer les rentiers contre le projet de la commission de la Chambre des députés chargée

de reviser les bases de l'impôt, n'a absolument aucune valeur. D'abord le projet ne sera pas soumis aux Chambres avant quelques semaines, et d'ici à cette époque le ministère Ferry existera-t-il encore? Ce qui inquiète avec raison les rentiers, c'est que l'impôt sur le revenu et sur les rentes est une des marottes des républicains. Son établissement a été promis certainement aussi souvent dans les professions de foi électorales que la révision de la Constitution.

On lit dans le *Cri du Peuple* :

« Les fabricants des 9 marques vendent en boulangerie leurs farines 56 et 58 francs les 159 kilos, toile à rendre, cours qui maintiennent le prix du pain à 80 centimes les 4 livres, tandis que les agioteurs engagés à la baisse peuvent avoir les mêmes farines à 48.25 les 159 kilos, toile perdue, ce qui ferait ressortir à 70 centimes le pain de 4 livres.

Voilà des faits indiscutables; les cotes officielles en font foi.

De l'aveu de tous les négociants, ce scandale est sans précédent.

Il est la conséquence du système républicain qui n'est pas autre chose que l'exploitation du peuple.

Pourquoi les marchands de farine ne feraient-ils pas leur fortune en vendant cher leurs marchandises au public, lorsqu'ils voient les personnages qui nous gouvernent doubler les dépenses du budget de l'empire et s'enrichir à nos dépens en ne faisant absolument rien?

Le *Cri du Peuple* nous a indiqué le prix des farines de consommation comparées à celles de spéculation. S'il établissait ses calculs en prenant pour base le blé à 23 francs, il verrait que la farine de spéculation est encore à un prix relativement trop élevé. Par conséquent, les ouvriers sans travail paient sous la République le pain beaucoup trop cher et les cultivateurs vendent leur blé à un prix qui ne couvre pas leurs frais. C'est un bien joli gouvernement que la République lors-

qu'elle a à sa tête des nullités dont le seul mérite consiste à avoir su exploiter la bêtise humaine.

Cette exploitation coûte cher à la France, les ouvriers commenceraient-ils à s'en apercevoir ???

PLUS DE RAMOLLOTS.

On est toujours heureux de rencontrer des pudeurs qui se réveillent. Voici que le *Voltaire*, et il est coutumier du fait depuis quelque temps, éclate en une vertueuse indignation au sujet des charges écrites ou parlées dont l'armée française est la victime. Ramollet, le colonel elliptique et imaginaire, répugne désormais aux délicatesses du journal républicain. Après avoir laissé *Mam'zelle Nitouche* persifler, ridiculiser deux ou trois cents fois le type du soldat vieilli, l'organe opportuniste s'avise de trouver qu'il y a péril en la demeure, et qu'il est temps d'arracher l'épaulette au général Boum aussi bien qu'au sergent Pinte ut.

Eh bien, vrai! voilà un retour tardif. Aussi bien, les ventrus ont ri, les gilets sont reboutonnés; on en est à ce point de la gaudriole où la sensiblerie soulage. Versons un pleur patriotique, et puis nous irons nous coucher, la digestion n'en ira que mieux.

N'importe! l'article du *Voltaire* vaut la peine d'être cité :

« Au temps de réforme, de patience, de luttés où nous sommes, je marche avec ceux qui rêvent l'armée si haute dans les soucis de chaque instant, et si grande dans l'espérance, qu'elle doit défilé pure de toute raillerie et de toute blague.

Je la veux en dehors de l'opérette et de la fantaisie.

Je la veux sans Dupuis, sans Judic, sans Thérèse, sans pincements de cordes à l'orchestre.

Lorsqu'on traverse l'Allemagne, une chose seule frappe l'œil — et frappe au cœur tous les Français : c'est l'admirable respect, c'est

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

NAUFRAGE DU WATERLOO

— Vous ne leur avez pas demandé leurs papiers avant de les retirer de la grande cuvette.

— J'ai eu tort; si je regrette une chose, c'est de ne les avoir pas rejetés à l'eau à coups de gaffe. Des Anglais! jamais!

— Ne vous faites donc pas plus méchant que vous ne l'êtes, l'ancien! Je vous connais, moi, vous n'auriez jamais fait une pareille vilénie; la preuve, c'est que vous saviez bien qu'ils étaient Anglais, puisqu'en les amarrant au bassin vous leur avez dit en riant: *All right, les goddems!* Ah!

— Si c'était aujourd'hui!

— Vous feriez la même chose. Voyons, l'ancien, je suppose qu'on soit venu vous dire que votre gars avait laissé se noyer un homme alors qu'il pouvait le sauver, uniquement parce que cet homme était Anglais, qu'est-ce que vous auriez dit?

— Je le sais bien, moi, ce que vous auriez dit: Qu'il a eu tort, qu'un homme en vaut un autre, et qu'un sauveur français doit faire son devoir

d'abord. La preuve, c'est que vous avez dit à M. Plough que Pierre avait eu raison de sauver son fils, et ajoutant que cela lui avait coûté un peu cher, vous ne l'avez pas blâmé!

— Un sauveur doit toujours essayer de tirer son homme de la mort, autrement ce n'est pas un sauveur.

— D'accord. Pourquoi alors avoir fait une si grande avanée à M. Plough? Parce qu'il était Anglais! La belle affaire! Ce n'est pas de sa faute. Vous deviez voir en lui l'homme, le père, et non pas l'étranger. Lui qui avait tant de bonheur à venir vous serrer la main, et pleurer avec vous, à offrir à mame Mardrec une partie de sa fortune pour elle, pour vous, pour les petits gars.

— Pourquoi diable aussi appelait-il son bâtiment le *Waterloo*?

— Nous avons bien l'*Austerlitz*, le *Magenta*, le *Solferino*, etc.; ce ne sont que des souvenirs patriotiques. Ah! tenez, l'ancien, vous étiez mal luné ce jour-là, vous lui avez fait une grosse peine, vous l'avez presque mis à la porte, chassé!...

— Chassé? Non pas. Je n'aime point les Anglais...

— Il n'y avait dans la circonstance ni Anglais ni Français, mais tout uniment des hommes. Si vous l'aviez vu au déjeuner qu'il nous a offert le jour des funérailles, comme il était ému, comme il pleurait! Si vous l'aviez vu se lever et aller déposer les billets

de banque sur l'assiette du défunt, car il lui avait fait mettre un couvert et une chaise. Cette idée-là nous a plus remué le cœur qu'au grand jour du sauvetage. Si vous l'aviez vu après cela détacher de sa boutonnière une fleur que lui avait donnée son fils et la mettre en pleurant sur l'assiette de votre pauvre gars, eh bien! là, vrai! je vous le dis, l'ancien, cela vous aurait fait quelque chose.

— Je ne savais pas tout cela, moi.

— Savez-vous ce que j'ai fait, moi?

— Non.

— Eh bien! j'ai réparé tant bien que mal l'effet de votre mauvaise humeur. Je lui ai écrit, il m'a répondu, j'ai écrit de nouveau, il m'a encore répondu, et de fil en aiguille nous correspondons tous les deux. Je vous ai excusé, car sans votre manie vous êtes le meilleur des hommes, je lui ai dit que vous aviez la tête près du bonnet, que vous étiez soldat de père en fils, que vous étiez un bon patriote...

— Cela, oui.

— Et lui aussi, parbleu! il est bon patriote, c'est pour cela que vous auriez dû vous entendre.

— Il m'en veut?

— Il ne vous en veut pas; la preuve, c'est que dans toutes ses lettres il demande de vos nouvelles. Je lui dis que vos rhumatismes vous font souffrir.

— Cela, oui.

— Car lui aussi il a des rhumatismes.

— Ah! il a des rhumatismes lui aussi; pauvre homme, je le plains!

Maître François jugea opportun d'en rester sur ce dernier bon effet de son premier plaidoyer. Il s'applaudit surtout de son inspiration heureuse d'avoir inventé les rhumatismes de sir Plough. Le matelot n'eût jamais menti, mais l'avocat pouvait faire fièche de tout bois afin de dégager son client d'une mauvaise situation. Les rhumatismes eurent un effet superbe. La communauté des souffrances rapproche les hommes; l'humanité a de ces lois.

Peu de jours après, maître François revint à la rescousse, il fit un pas nouveau. Il recommença encore; bref, il parvint à faire germer dans l'excellent cœur du vieux pilote le désir de voir sir Plough et de s'amender envers lui. Or, on sait qu'un désir de vieillard est insurmontable.

Au printemps suivant, la cause était gagnée.

XI

Nous voici dans un jardin des faubourgs du Havre.

Un cliquetis de fourchettes, un choc répété de verres, un bruit d'assiettes, le verbiage animé de plusieurs voix joyeuses avaient piqué la curiosité de divers enfants du voisinage, qui, lassés d'entendre sans voir, avaient grimpé sur le mur du jardin et s'y tenaient cramponnés, ne montrant que leurs têtes blondes, le menton appuyé sur leurs

l'enthousiasme passionné que partout, sur son passage, éveille le casque qui miroite au soleil et le sabre qui trome.

» Le maître de l'empire habite un palais de millionnaire économe : deux sentinelles à la porte, le drapeau sur le toit, et voilà.

» Le chancelier qui a fait cet empire vit retiré dans une modeste maison à un étage, peinte en vert clair, à l'allemande...

» Et autour de ces deux hommes, simples et sans appareil, l'armée qui passe dans les rues, l'armée flamboyante pour laquelle aucun sacrifice n'est de trop, pour laquelle aucune admiration n'est assez grande, aucun respect assez profond !

» Nous, nous en sommes encore à rire de ces ventres pleins de houblon, de ces têtes filasses enguirlandées de saucisses.

» Nous revoyons aux kiosques du boulevard, tout le long des ficelles, les charges enluminées de l'armée allemande, et les majors grotesques et les soldats ridicules, comme s'ils n'avaient pas passé sous l'Arc-de-Triomphe et souffleté d'un coup de plat de sabre l'épopée napoléonienne !

Bravo ! — Révez l'armée très-haute, mettez-la sur un piédestal. Faites chanter la *Chanson de Roland* dans les écoles et les casernes. — Vous serez dans le vrai en redevenant chauvins. Il vaut mieux des gens qui fredonnent des complaintes que des titis qui imitent M^{me} Judic.

Mais, puisque vous en êtes-là, ôtez l'armée de tous les théâtres. Et, si vous balayez les pitres, balayez aussi les laquais. — Ne faites plus donner l'armée dans les besognes qui déshonorent, pour exécuter des religieux ou pour expulser de son sein des Français parce qu'ils sont princes. Faites en sorte, dans votre choix, de ne prendre ni des imbéciles ni des complaisants, et informez-vous, avec un soin jaloux, si vos généraux et vos ministres ne traînent pas derrière eux un passé lourd comme une chaîne, et s'ils ne courent pas le risque de se voir rapporter, un jour, une parole d'honneur en souffrance.

La comédie de la scène a conservé Ramolot ; la comédie sinistre de la tribune a eu, elle, des personnages vrais. Vous avez des indignations sincères ? Tant mieux ! Faites-mé culpa. — Charles VINCENT.

(Gazette de France.)

CHEMINS DE FER

L'EXÉCUTION DES CONVENTIONS. — ABAISSEMENT DES TARIFS.

Il existe dans les conventions conclues entre l'Etat et les Compagnies des chemins de fer un article qui stipule que dans le cas où l'Etat supprimerait la surtaxe ajoutée, par la loi du 16 septembre 1871, aux impôts de grande vitesse sur les chemins de fer, la Compagnie contractante s'engage à réduire les taxes applicables aux voyageurs à plein tarif, de 10 0/0 pour la 2^e classe et de 20 0/0 pour la 3^e classe.

Il y a quelques jours, un député de la droite, M. Haentjens, a demandé quel était le sens exact de cet article et ce que le gouver-

petits bras. Voici le tableau inusité qui se présentait aux yeux bleus surpris de ces petits voisins de la veuve Lemardroic. Une grande table champêtre bien approvisionnée de victuailles et de bouteilles était dressée sur le gazon du jardin normand, les longues branches des pommiers marbraient d'ombres vacillantes la nappe et les convives. Ces convives, tous souriants et érubescents sous l'effet de la digestion, étaient le vieux pilote, la veuve Lemardroic et ses cinq enfants, maître François et ses compagnons sauveteurs, et enfin sir Plough et son fils.

Le déjeuner éclairé par le soleil tempéré du mois de mai, arrosé des vins les plus vierges, avait été préparé et servi par le cuisinier du meilleur hôtel du Havre.

On trinquait ferme. On pleura aussi. Larmes dédiées au cher absent !

Au dessert, sir Plough demanda pour lui et son fils la permission d'embrasser chacun des hôtes.

— Tout de même, dit d'une voix émue le vieux pilote, en se décidant à poser son verre.

La paix était faite.

La famille Lemardroic n'a jamais su et ne saura jamais de qui lui sont venues les rentes et la maison. C'est la volonté expresse de sir Plough.

JEAN ALESSON.

FIN.

nement comptait faire, au point de vue de la rédaction des tarifs.

Le ministre des travaux publics a répondu que les Compagnies auxquelles on avait demandé des réductions avaient fait observer, avec juste raison, que, tant qu'une surtaxe de 23 p. 0/0 existerait au profit de l'Etat, elles étaient dans l'impossibilité de faire des diminutions, et qu'elles offriraient en conséquence à l'Etat de contribuer à la réduction des prix de voyageurs pour une part égale à celle que l'Etat accepterait lui-même.

M. Raynal, en traitant avec les grandes Compagnies, a admis en principe leurs propositions comme base des négociations, mais il a demandé de donner une autre forme au dégrèvement qu'elles étaient éventuellement disposées à faire et de l'appliquer exclusivement aux voyageurs de 2^e et de 3^e classe. L'entente s'est faite dans ces conditions, et il a été convenu que si l'Etat renonçait à la surtaxe de 10 0/0 ajoutée, en 1871, aux impôts de grande vitesse, et qui grève les trois classes de voyageurs, les Compagnies ne feraient aucune réduction sur les tarifs des voyageurs de 1^{re} classe, mais réduiraient de 10 0/0 la taxe de 2^e classe et de 20 0/0 la taxe de 3^e classe.

Dans ces conditions, les voyageurs de 1^{re} classe bénéficieraient d'un dégrèvement de 10 0/0 opéré par l'Etat ; les voyageurs de 2^e classe d'un dégrèvement de 10 0/0 opéré par l'Etat et d'un dégrèvement de 10 0/0 opéré par la Compagnie, en tout 20 0/0 ; enfin les voyageurs de 3^e classe d'un dégrèvement de 10 0/0 opéré par la Compagnie, en tout 30 0/0.

A première vue, cet accord paraît entraîner éventuellement, pour l'Etat et les Compagnies, des sacrifices égaux. Mais comme le produit des voyageurs de 3^e classe est supérieur à celui des voyageurs de 1^{re} classe, en réalité les Compagnies, en supprimant 20 0/0 sur la 3^e classe, au lieu de supprimer 10 0/0 sur la 1^{re} classe et 10 0/0 sur la 3^e classe, consentent à une réduction sensiblement plus élevée que celle faite par l'Etat.

En résumé, d'après des calculs très-précis et très-probants, si l'on réduisait les tarifs suivant la combinaison sanctionnée par les conventions, le sacrifice serait de 24 millions pour l'Etat et de 28 millions pour les Compagnies.

Maintenant, s'il est désirable que l'Etat puisse opérer le plus tôt possible le dégrèvement des tarifs de voyageurs, il ne s'ensuit pas que ce soit facile. Ce serait une réduction de vingt-cinq à trente millions dans les recettes. Comment remplacerait-on ces trente millions qui sont absolument nécessaires à l'équilibre du budget ?

Comme l'a très-justement fait observer M. le ministre des travaux publics, la question de l'abaissement des tarifs de voyageurs, résolue en principe par les conventions, ne peut passer dans la pratique que si le ministre des finances fournit les voies et moyens de réaliser cette utile réforme.

Evidemment, le gouvernement n'est pas en mesure d'appliquer de suite l'article 15 des conventions. Cependant des améliorations importantes ont été faites par les Compagnies, pour le service des transports de voyageurs, et d'autres améliorations sont à l'étude.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 février.

La baisse s'accroît, selon nos prévisions.

Les rentes continuent leur mouvement rétrograde et les principales valeurs suivent leur tendance : 76.05, 76, 75.875 le 3 0/0 ; dernier cours 75.95 ; — 77.25 et 77.15 l'amortissable ancien ; — 76.20 et 76.15 l'amortissable nouveau, soit 0 fr. 45 de perte sur son prix d'émission ; — 105.60, 105.50, 105.30, 105.275 le 4 1/2 0/0 1883 ; dernier cours 105.20.

La Banque de France est à 5,150, cours de beaucoup supérieur à la valeur intrinsèque actuelle de ce titre.

Le Crédit Foncier est en légère réaction, entraîné par la faiblesse générale du marché ; nous croyons qu'il ne tardera pas à se relever de lui-même.

Les Obligations Foncières 1879 sont très-recherchées en vue du tirage du 5 mars ; le montant des lots auquel concourt ce tirage, s'élève à 360,000 fr. répartis entre 100 numéros. La Banque des Communes de France donne, jusqu'au 29 février inclusivement, des options sur ces obligations. Une notice explicative, concernant ce nouveau mode d'opération, est envoyée, jointe au tableau complet de toutes les Obligations françaises à lots, à toute personne qui en fait la demande au directeur de la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Le Suez est faible à 2,030 et 2,020, dernier cours 2,007.50 ; le Graphique du Financier des Communes sur les valeurs du Suez est envoyé contre la

somme de 1 fr. ; il est donné en prime aux abonnés de ce journal, dont le prix d'abonnement est de 5 fr. par an.

L'Unifiée d'Egypte recule de 338.12 à 335, pour reprendre ensuite à 337.18 et terminer à 336.30.

59 1/2 et 59 3/4 la Rente Extérieure Espagnole.

92.05 l'Italien 5 0/0 ; — 8.70 le Turc 5 0/0.

La tendance générale est très-faible ; la baisse nous paraît devoir s'accroître encore.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

TABLEAU D'AVANCEMENT

POUR 1884.

(NOTA. — Le millésime placé au commencement de chaque désignation indique la date de la première inscription au Tableau d'avancement.)

1882. M. Haut, lieutenant-colonel, commandant en second l'Ecole d'application de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de colonel.

1883. M. Révérony, chef d'escadrons instructeur à l'Ecole d'application de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de lieutenant-colonel.

1882. M. Robert du Gardier, capitaine à l'Ecole d'application de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de chef d'escadrons.

Lieutenants proposés et classés pour le grade de capitaine.

1882. M. Jochaux du Plessix, lieutenant à l'Ecole d'application de cavalerie.

1882. M. Hache, lieutenant à l'Ecole de cavalerie.

1882. M. Tampé, lieutenant à l'Ecole de cavalerie.

1882. M. Péter, sous-instructeur d'équitation à l'Ecole de cavalerie.

Sous-lieutenants proposés et classés pour le grade de lieutenant.

1883. M. Vincenot, sous-lieutenant, adjudant au trésorier de l'Ecole d'application de cavalerie.

1883. M. Laparre de Saint-Sernin, sous-lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'Ecole de cavalerie.

1883. M. Jacquot, employé stagiaire au 2^e régiment du génie, à Saumur, est proposé et classé pour le grade d'adjudant de 3^e classe.

1882. M. Lubanski, médecin major de 2^e classe à l'Ecole d'application de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de médecin major de 1^{re} classe.

1884. M. Jacoulet, vétérinaire en 2^e à l'Ecole d'application de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de vétérinaire en 1^{er}.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Distance : 20 mètres avec le carton de 0.20.

Séance du 17 février 1884.

4^e Revolver de 7 m/m.

Tireurs..... 40

Balles tirées..... 60

2^e Tir réduit au fusil Gras de l'armée, avec le tube Roussange. — Balles longues Karcher.

Tireurs..... 18

Balles tirées..... 108

Prix : une épingle-insigne en argent. M. Perreau, secrétaire-trésorier de la Société.

Dimanche 24 février 1884, de 1 heure à 3 heures du soir, Tir réduit avec le fusil de guerre.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Les jeunes gens qui se proposent de jouir du bénéfice du volontariat d'un an devront déposer leur demande à la préfecture du département où ils veulent s'engager avant le 25 août.

La composition écrite aura lieu le 27 août, à huit heures précises du matin.

La date des examens oraux sera fixée ultérieurement.

NANTES.

Affaire de Bouguenais. — Hémiou continue à soutenir que sa cousine s'est noyée accidentellement dans l'Erdre. On n'a encore découvert ni le parapluie de Constance Bachelier, ni son tablier, ni sa coiffe. La disparition de ces objets ne laisse pas d'être étrange.

Nous avons donné samedi un exemple de la rigueur avec laquelle la Compagnie poursuit les fraudes commises à son préjudice. Mais puisqu'elle a un monopole, puisqu'elle nous force à acheter ses produits, la Compagnie devrait au moins faire en sorte que ses allumettes prennent feu.

Elle se fait à nos dépens d'assez beaux revenus pour ne pas nous vendre, sous le nom d'allumettes, des morceaux de bois dont il est impossible de tirer le moindre parti. (Espérance du Peuple.)

L'Espérance du Peuple annonce qu'on songerait à établir à Nantes, avec le concours de magistrats mis à la retraite, une sorte de tribunal arbitral, comme il en existe déjà, par exemple, à Lille et à Paris.

« En ce moment, dit notre confrère, une affaire civile est soumise à l'arbitrage de trois magistrats auxquels l'épuration a fait des loisirs ; elle s'instruit activement et bientôt les avocats des deux parties plaideront devant ce tribunal provisoire. C'est un premier pas ; il mènera certainement, et à bref délai, à la constitution d'un tribunal définitif. »

Là-dessus, un journal républicain, le *Phare de la Loire*, se met à gouailler, disant qu'il doute du succès de cette innovation. « Les justiciables, dit-il, préféreront toujours à une sentence sans sanction possible une décision régulière, et nous estimons que les trois magistrats « auxquels l'épuration a fait des loisirs », feront souvent grève. »

Qui sait ? En tout cas, ce n'est pas à un journal républicain qu'il convient de railler la libre initiative des citoyens, qui est tout ce qu'il y a de plus conforme aux principes du self-government.

DESTRUCTION DES VERS DE TERRE.

Il arrive souvent que les pots de fleurs, rentrés dans les serres, sont infestés de vers de terre qui s'y sont glissés pendant le séjour de ces pots dans le jardin.

Un moyen facile de se débarrasser de cette peste, c'est d'arroser avec de l'eau teintée de farine de moutarde, dans la proportion d'un quart de petite cuillerée pour une pinte d'eau.

Cette aspersion piquante ne fera aucun tort aux racines des plantes.

(Journal des Campagnes.)

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un intéressant ouvrage, en quatre parties, intitulé : **Le Secret du Château de Rocnoir**, par J. GONDROY DU JARDINET, auteur d'*Un Drame dans la Forêt Noire*, du *Secret d'un Touriste*, etc.

Publications de mariage.

Jean Bénazet, cavalier de manège, et Eugénie-Hermance Beauflis, sans profession, tous deux de Saumur.

Benjamin-Jean Chevalier, commissionnaire, et Marie-Louise Bédion, chapeletière, tous deux de Saumur.

Blaise Pinon, boulanger, et Hortense Fortin, épicière (veuve), tous deux de Saumur.

Joseph-Pierre Gauthier, tailleur de pierre, et Louise-Marie Terrien, chapeletière, tous deux de Saumur.

Faits divers.

DISPARITION D'UNE SENTINELLE.

On lit dans le *Courrier du Centre* :

« Dans la nuit du 14 au 15 janvier, à deux heures du matin, on pouvait voir devant la porte d'entrée de la caserne neuve de Magnac-Laval (Haute-Vienne), située de l'autre côté du pont, sur le bord de la route nationale n° 154, une sentinelle enveloppée dans sa capote de garde, le sac au dos et le fusil au bras, arpentant tranquillement le terrain à vingt pas en avant et vingt pas en arrière de sa guérite. La nuit était calme ; la

ville était endormie, et c'est à peine si l'on entendait le bruit d'une petite chute d'eau de la rivière la Brame, à cent mètres environ de la caserne.

» Ce soldat, de la classe 1880, qui montait ainsi la garde, était bien vu de ses chefs, aimé de tous ses camarades et exempt de toute punition; sans famille, sans parents, n'ayant jamais montré ni ennui, ni chagrin, ni aucune aversion pour le service militaire, il était impossible de supposer qu'il songeât à désertir. Cependant, quand à quatre heures on vint pour le remplacer, il avait disparu, et toutes les recherches faites depuis lors pour le retrouver ont été vaines.

» Qu'est-il devenu? On l'ignore. S'il avait déserté, il est probable qu'il n'aurait pas emporté avec lui son sac, son fusil et sa lourde capote. Peut-on admettre d'avantage l'idée d'un suicide? Non, puisqu'il n'avait ni crainte, ni chagrin, ni remords.

» Qu'est-il donc devenu? Personne ne peut le savoir.

» Chacun commente à sa façon cette fuite mystérieuse; on cherche dans les coïncidences l'explication d'un fait resté inexplicable. Les uns ont prétendu avoir entendu à une certaine distance, vers les deux ou trois heures de cette nuit fatale, des cris de détresse du côté de la caserne. D'autres ont vu une troupe de ces individus à l'air sinistre et sauvage que l'on rencontre trop souvent dans nos environs, qui conduisent des ours ou autres animaux féroces et qui effraient les populations paisibles de nos campagnes; on prétend qu'une bande de ces individus est passée à Magnac-Laval cette même nuit; on en conclut des choses épouvantables. On a également remarqué un étranger d'une trentaine d'années, habillé en bourgeois, très proprement et à la mode, qui, après s'être introduit dans une maison où il a demandé un morceau de pain, ce qui a fort étonné le maître du logis, est allé trouver le maire de Magnac-Laval pour lui demander à entrer à l'hospice, à quoi il lui a été répondu de s'adresser au commissaire de police d'abord, et ensuite de se faire délivrer un certificat de santé par le médecin de l'hôpital.

» Au lieu de remplir ces formalités, cet inconnu est allé au Dorat et est repassé à Magnac le 14, mais sans rien demander à personne.

» Que faut-il croire? A une désertion? Pourquoi? A un suicide? Où trouver la cause? A un enlèvement? Comment le poste n'aurait-il pas entendu la lutte qui aurait dû précéder? A un assassinat? Où sont les traces du crime? Il y a décidément un mystère là-dessous. Ce qui confirme le plus cette idée, ce qui confond l'imagination, ce qui renverse l'esprit le plus perspicace, le voici: quinze jours après la disparition de ce soldat, on a trouvé son shako accroché à une branche de châtaignier à cinquante mètres du chemin de Châteauponsac et à quinze cents mètres environ de la caserne; ce shako avait dû être placé là quelques heures avant, car il était tout frais, propre et parfaitement broissé. A huit jours de là, on a trouvé dans un champ, à environ mille à douze cents mètres plus loin, toujours près du même chemin de Châteauponsac, la capote de gué-

rite et le pompon du shako; ces deux objets n'étaient ni mouillés ni abîmés; ils avaient donc été déposés en cet endroit la veille ou le matin même.

» Il doit y avoir des complices, voilà du moins l'idée qui se dégage de ces faits, que l'avenir fera sans doute connaître. »

BIBLIOGRAPHIE

LA MAISON DE FRANCE

M. Amédée de Césena, rédacteur en chef du *Soleil*, vient de publier, chez MM. Blériot et Gautier, une excellente brochure intitulée: *La Maison de France*.

L'auteur, en quelques pages éloquentes, fait l'histoire de la famille d'Orléans et montre combien la France a raison de compter sur les descendants légitimes de nos rois.

Cette brochure, qui coûte trente centimes, est ornée d'un fac-similé de la signature de M. le comte de Paris et de sa photographie d'après nature.

Les éditeurs, désireux de voir ce petit livre de propagande répandu en France à plusieurs millions d'exemplaires, ont trouvé, en s'imposant de réels sacrifices, le moyen de réduire encore le prix de 30 centimes en faveur des personnes qui voudraient bien leur en demander plusieurs exemplaires pour les donner autour d'elles.

C'est ainsi qu'ils envoient franco 10 exemplaires pour 2 fr. 50; 25 pour 6 fr.; cinquante pour 10 fr.; cent pour 18 fr.; mille pour 150 francs.

Nous ne saurions trop conseiller à nos amis de faire connaître cette brochure autour d'eux. Nous considérons qu'elle peut rendre de très-réels services à la cause que défendent tous les hommes soucieux de la gloire et de la prospérité de notre chère France.

Il suffit d'écrire à MM. Blériot et Gautier, éditeurs, 55, quai des Grands Augustins, à Paris. H. DE LA BRICHE.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix: 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: l'*Histoire de France*, 133 fr.; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix: 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix: 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix: 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLEUZIOW. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures

hors texte et plus de 800 bois. Prix: 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année)

Lundi 18 février 1884,

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

2^e et Dernière Représentation de

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de Prosper Mérimée, par Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de GEORGES BIZET.

1^{er} acte: *Souvenirs du pays*.

2^e acte: *La Taverne de Lillo Pastia*.

3^e acte: *Les Contrebandiers*.

4^e acte: *Le Torero*.

DISTRIBUTION:

| | | |
|---|-------|----------------------------|
| Carmen | | M ^{me} H. Gérald. |
| Micaëla | | Marie Garcin. |
| Mercédès | | B. Dalbret. |
| Frasquita | | Delafaye. |
| Don José, brigadier au régiment d'Almanza | | MM. Grandville. |
| Escamillo, toréador | | Solve. |
| Zuniga, lieutenant au régiment d'Almanza | | Poitevin. |
| Le Remandado | | F. Constance. |
| Le Dancaïre | | Lamy. |
| Moralès | | Ch. Isaac. |
| Lillas Pastia | | Faucheux. |
| Un guide | | Allain. |

Soldats, cigarières, toréadors, picadors, banderilleros, marchands de fleurs, Espagnols, etc., etc.

La scène est en Espagne en 1820.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Gardé de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assu-

rances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Marché de Saumur du 16 Février

| | | | | | |
|---------------------------------|-----|--------------------------|-----|-----|----|
| Blé semence (l'h.) | — | Huile de noix | 50 | 130 | — |
| From. 1 ^{er} q. (l'h.) | 18 | Graine trèfle | 50 | — | — |
| Froment (l'h.) | 77 | — lin | 70 | — | — |
| Halle, moy ⁿ | 77 | — luzerne | 50 | — | — |
| Seigle | 75 | Foin (dr. c.) | 780 | 75 | 80 |
| Orge | 65 | Luzerne | 780 | 70 | 75 |
| Avoine h. bar. | 50 | Paille | 780 | 45 | — |
| Fèves | 75 | Amandes | 50 | — | — |
| Pois blancs | 80 | Clre jaune | 50 | 190 | — |
| — rouges | 80 | Chanvres 1 ^{er} | — | — | — |
| Colza | 65 | qualité (52 k. 500) | 42 | — | — |
| Chenevis | 50 | — | 39 | — | — |
| Farine, culas | 157 | — | 36 | — | — |

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

| | | | | |
|-------------------------------|-------------------------|-----|---|---|
| Coteaux de Saumur, 1883 | 1 ^{er} qualité | 200 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | 100 | à | » |
| Ordin., envir. de Saumur 1883 | 1 ^{er} | 100 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | 85 | à | » |
| Saint-Léger et environs 1883 | 1 ^{er} | 100 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | 85 | à | » |
| Le Puy-N.-D. et environs 1883 | 1 ^{er} | 90 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | 80 | à | » |
| La Vienne, 1883 | — | 60 | à | » |

ROUGES (2 hect. 30).

| | | | | |
|-------------------------|-------------------------|-----|---|---|
| Souzy et environs, 1883 | — | 140 | à | » |
| Id. 1883 | — | — | à | » |
| Champigny, 1883 | 1 ^{er} qualité | 200 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | 170 | à | » |
| Id. 1883 | 1 ^{er} | — | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | — | à | » |
| Varrains, 1883 | — | 120 | à | » |
| Varrains, 1883 | — | — | à | » |
| Bourgueil, 1883 | 1 ^{er} qualité | 150 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | 100 | à | » |
| Id. 1883 | 1 ^{er} | — | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | — | à | » |
| Restigné 1883 | — | 140 | à | » |
| Id. 1883 | — | 135 | à | » |
| Chinon, 1883 | 1 ^{er} | 130 | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | — | à | » |
| Id. 1883 | 1 ^{er} | — | à | » |
| Id. 1883 | 2 ^e | — | à | » |

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

MALADIES DE LA PEAU

dartres, eczéma, boutons rougeurs, démangeaisons, maladies localisées, tumeurs, maux d'oreilles, de nez, etc., sont RADICALEMENT GUÉRIS par le VÉRITABLE SIROP DE BOCHET iodé et le BAUME ANTI-DARTREUX de BERTRAND AINÉ. 40 ANS de succès. Notice gratis. Flacons de Sirop 2.50, 5 fr.; BAUME 2 fr., franco en ajoutant 0,75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND AINÉ, HANTZER succ., pl. Bellecour, 21, Lyon. — Dépôt à Saumur: pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET

DU

CHATEAU DE ROCNOIR

Première partie

LA CONTRE-LETRE

I. — L'ATTENTE.

Sur la rive droite de la Loire, à une lieue de Tours et non loin de la célèbre abbaye de Mar-moutier, s'élevait majestueusement le château de Rocnoir, dont les hautes tours crénelées dominaient le village auquel il avait donné son nom. L'antique maison des marquis de Rocnoir est allée aux premières familles de France. Un de ses ancêtres s'est illustré aux croisades, et plusieurs de ses membres ont été revêtus de la pourpre romaine. De là sans doute l'origine de la devise: *Courage et foi*, c'est-à-dire alliance de la chevalerie et de la religion.

Le 21 août 1792, l'orage révolutionnaire grondait de toutes parts et menaçait toutes les têtes.

Un nom illustre, une grande fortune n'inspiraient plus le respect de tous. Le peuple, égaré par des tribuns en délire, disciples de Voltaire et de Rousseau, se soulevait contre le trône et les autels. Le bon et saint roi Louis XVI supportait la peine des souillures de Louis XV et de l'orgueil de Louis XIV. C'est en vain que des gentilshommes, réunis pour veiller sur sa vie, lui avaient fait un rempart de leurs corps. Ils n'avaient servi qu'à rehausser la victoire du peuple dans la funeste journée du 10 août.

Parmi ces chevaliers de l'infortune, le marquis de Rocnoir s'était distingué par une audace qui allait jusqu'à la témérité. Qu'était-il devenu dans l'attaque du palais? On l'ignorait.

Les bruits vagues et sinistres qui étaient parvenus jusqu'à Tours avaient pris des proportions effrayantes en passant de bouche en bouche. C'est en vain qu'on essayait de rassurer la marquise et de lui faire prendre quelque repos. L'agitation de son esprit nécessitait une action continuelle, sans qu'aucun objet pût occuper longtemps son attention. Elle se promenait triste et silencieuse dans les allées de grands arbres qui servaient d'avenue au château. De là elle découvrait la route qui mène de Rocnoir à Tours et qui, longeant la Loire, traverse de riantes prairies. Mais les beautés de la nature n'attiraient pas ses regards, qui étaient toujours fixés sur la route, où le moindre

objet appelait son attention.

Lorsqu'on a toujours joui de la prospérité, on ne comprend presque jamais la force des premiers avertissements du malheur qui nous menace. C'est ainsi que la marquise, même dans son inquiétude, était loin de penser que son mari, le noble et courageux marquis de Rocnoir, se cachait comme une bête fauve, marchant la nuit, veillant le jour pour éviter des regards ennemis et dérober sa tête à l'échafaud.

Vainement le fils de la marquise, le jeune Fernand de Rocnoir, charmant chérubin de neuf ans, souriait à sa mère en lui apportant des bouquets et en se jouant à ses pieds avec l'insouciance de l'enfance. L'amour conjugal l'empêchait de jouir des tendresses maternelles. Cette joie, qu'elle ne pouvait ni partager ni troubler, lui faisait mal. Elle s'éloigna et s'enfonça dans de sombres allées d'arbres séculaires, elle parvint à une sorte de belvédère que quatre hêtres touffus soutenaient en guise de colonnes. Au pied de ce belvédère formé par la nature, l'Arc coule une eau claire et limpide en serpentant entre des collines abruptes. Ces lieux convenaient aux sombres pensées qui troublaient l'âme de la marquise.

Les deux aspects de ce château, dont l'un inspire la joie et l'autre des idées lugubres, forment une image de l'existence de l'homme qui ne peut jamais jouir du bonheur sans qu'à côté de lui il

aperçoive la douleur.

La marquise était un exemple frappant de ces alternatives de joie et de tristesse. Naguère encore son mari et son fils se trouvaient auprès d'elle. Les bruits politiques étaient si éloignés qu'elle les entendait à peine. Mais le départ du marquis n'avait pas tardé à jeter un voile sur cette riante existence. La mélancolie s'était peu à peu changée en tristesse et en une poignante angoisse.

Quoique douée d'une grande énergie, la marquise cherchait, comme toutes les femmes, sa force en dehors d'elle; elle aimait à s'appuyer sur son mari, comme le lierre s'attache au chêne. Orpheline dès son enfance, élevée sous la tutelle d'un oncle qui lui inspirait plus de crainte que d'affection, son cœur, à dix-sept ans, était un foyer de sentiments d'autant plus vifs qu'ils avaient été plus longtemps comprimés. Cette affection expansive fit le charme de son union avec le marquis de Rocnoir. Elle ne pouvait exprimer qu'un seul regret: le ciel avait refusé à ses prières une fille, cette joie de la mère, comme le fils est l'orgueil du père.

Mais tout disparaissait maintenant devant la crainte de perdre son mari. Plongée dans ses sombres réflexions, la marquise restait appuyée sur le tronc de l'un de ces arbres séculaires qui avaient vu passer sous leur ombrage tant de personnes agitées par des sentiments bien divers.

(A suivre.)

J. GONDRY DU JARDINET.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

Adjudication volontaire,
PAR SUITE DE DÉCÈS,
de

L'Hotel du Cheval-Blanc

Situé à Coutures, tenu autrefois par M. Dénouault,

Comprenant : rez-de-chaussée, premier étage; caves, remise, écurie, jeu de boules et jardin.

Adjudication le dimanche 2 mars 1884, à 1 heure, dans la maison même.

Pour traiter avant l'adjudication, s'adresser au notaire. (127)

Études de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne), et de M^e ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

A VENDRE

OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,

LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné

Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Châteaugontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnaire; ensemble 100 hectares.

Revenu minimum garanti, 10,000 f.

2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares de prés; ensemble 135 hectares.

Revenu minimum garanti, 14,000 f.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

QUATRE MAISONS

de construction récente, situées à Angers; deux, rues Eblé et de la Ségrétainerie; deux, rue des Quinconces prolongée, près l'allée du Mail.

ADJUDICATION

Le jeudi 28 février 1884, à deux heures de l'après-midi, au cabinet de M^e GUIHAL, syndic de faillites, rue Leneveu, n^o 13, par le ministère de M^e ALEXANDRE, notaire à Pellouailles.

Mises à prix : 6,000, 8,000 et 12,000 fr.

Deux de ces maisons sont louées, l'une 1,450 fr. et l'autre 600 fr.

S'adresser à M^e GUIHAL, syndic à Angers, ou à M^e ALEXANDRE, notaire à Pellouailles. (86)

A AFFERMER

En bloc ou en détail,

33 ARS DE TERRAIN

Propre à un jardin, dépôt ou magasin,

Joignant l'usine de M. Fuzellier, sur la Levée-Neuve.

S'adresser rue du Temple, 14.

A VENDRE

VIN BLANC pour bouteilles, des meilleurs côteurs, logé en fûts de 195 à 200 litres.

S'adresser, 7, rue Cendrière, à Saumur, chez M. GARDON.

A VENDRE

AVOINE PROLIFIQUE

DE CALIFORNIE

La plus productive de toutes les avoines.

S'adresser à M. B. DE LÉPINE, à Douvy, près Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

DEUX PAONS, le mâle et la femelle.

A LOUER

MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

GUIGNON

Courrier de Saumur à Baugé,

Se charge de toutes les commissions pour Baugé et pour la ligne.

Service de voitures à volonté le jeudi et le samedi. Service régulier de Saumur; départ à 4 heures du soir.

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

AU GAGNE-PETIT

NOUVEAUTÉS

M. PETIT-SALMON demande un apprenti.

ON DEMANDE comme expéditionnaire, dans une étude de notaire, à Saumur, un MILITAIRE RETRAITÉ ayant une bonne écriture.

S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE D'USTENSILES DE MÉNAGE

G. NEVEU-Fils

Demande des jeunes gens de 17 ans et au-dessous, comme apprentis attachés aux magasins ou ateliers. Gagnant de suite.

M^{me} RICHARD, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne apprentie et une apprentie avec bonnes références. (129)

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beau-repaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue à recevoir, de ses marchands de Normandie et de Bretagne, des cidres de 1^{re} qualité pouvant être vendus à des prix modérés. (130)

UN GARÇON, muni de bons certificats, demande une place de cocher. S'adresser au bureau du journal.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

OLIVIER LE BATARD

Par ERNEST DUBREUIL.

VEUVE ET VIERGE

Par Emile CŒVALIER.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

DES BOISSONS GAZEUSES

Guide Manuel du Fabricant

Volume illustré de 80 planches, indispensable aux personnes qui veulent s'occuper de cette lucrative industrie. — Chez tous les Libraires et chez l'auteur HERMANN-LACHAPPELLE, J. BOULET & C^o, Succ^{rs}, 31, Rue Boineau, Paris (ancien Faubourg Poissonnière, 144) PRIX : 5 FRANCS.



LA Régisse Sanguinée GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.

0^e75 dans toutes Pharmacies.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux fait disparaître promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatrizer les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT

PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

VIENT DE PARAITRE

LE LIVRE DE MESSE

DES PETITS ENFANTS

Par la Vicomtesse de LAFRÉGEOLIERE,

Avec Lettres d'approbation de NN. SS. les Evêques d'Angers, de Vannes et d'Evreux.

PRIX : reliure toile, 0,75 c.; chagrin, 2 fr. 25.

En vente chez M. DEZÉ, libraire à Saumur, rue Saint-Jean.

EN VENTE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1885

Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

LES RÉCITS D'UNE TANTE

Par M^{me} la vicomtesse de Gaigneron

Née de Sainte-Marie d'Agneaux.

PRIX BROCHÉ : 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul Godet, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| Ligne d'Orléans (Service d'Hiver) | | | Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883) | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|------------|-------------------------------------|--|-------------|--------------|-------------|-------------------------------|---------------------------|--------------|-------------|--|---------------|-------------|-------------|--|--|--|--|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. | | | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | | | | | | | | |
| Heures | Minutes | Service | Mixte matin. | Mixte soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Omn. soir. | Direct. soir. | | | | | | |
| 3 heures | 8 minutes | du matin, express-poste. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | 55 | — matin (s'arrête à la Possonnière) | 6 05 | 8 50 | 1 05 | 3 00 | 7 55 | | | | | | | | | | | |
| 8 | 56 | — matin, omnibus-mixte. | 6 15 | 9 01 | 1 16 | 3 16 | 8 05 | | | | | | | | | | | |
| 1 | 25 | — soir, — | 6 23 | 9 10 | 1 25 | 3 30 | 8 13 | | | | | | | | | | | |
| 3 | 32 | — — express. | 6 38 | 9 27 | 1 42 | 3 47 | 8 28 | | | | | | | | | | | |
| 7 | 15 | — — omnibus. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 36 | — — (s'arrête à Angers). | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. | | | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS | | | | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR | | | | MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers. | | | | POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. | | | |
| Heures | Minutes | Service | Mixte matin. | Mixte soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Omn. matin. | Omn. soir. | Mixte soir. | Omn. matin. | Mixte soir. | Mixte soir. | | | | |
| 3 heures | 26 minutes | du matin, direct-mixte. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | 21 | — — omnibus. | 6 05 | 7 55 | 8 56 | 3 50 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | 37 | — — express. | 6 40 | 8 40 | 9 09 | 4 02 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | 48 | — — soir, omnibus-mixte. | 7 14 | 8 51 | 9 18 | 4 16 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | 44 | — — — | 7 27 | 8 59 | 9 45 | 4 27 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 4 | — — omnibus (s'ar. à Tours) | 7 46 | 9 16 | 10 33 | 5 03 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 24 | — — express-poste. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures. | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,